



Ref : CA2021/08

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JANVIER 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MOTION

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **22 janvier 2021** réuni sous la présidence Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),

Vu la délibération CA2021/62 du 11 décembre 2020,

Le quorum étant atteint,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE d'approuver la motion telle que figurant en page n°2 de la présente délibération.**

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 22 janvier 2021.

Membres présents	24
Membres représentés	5
Abstention (s)	2
Votants	27
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	27
Pour	27
Contre	0



Le Président,

Lionel LARRÉ.

12 FEV. 2021

Publié le:

Transmis à la Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine:

29 JAN. 2021



Motion du Conseil d'Administration de l'UBM: Pour rouvrir les universités, il faut des moyens !

Les étudiantes et les étudiants sont plongé.e.s depuis plusieurs mois dans la détresse suite à la fermeture des universités. Cette détresse et cet isolement creusent de manière inexorable les inégalités. La décision autoritaire du gouvernement de fermer nos établissements est le résultat d'une impréparation face à la crise sanitaire et d'une absence totale de prise en compte des effets de cette crise sur la communauté universitaire par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de l'innovation et de la recherche.

Le Conseil d'Administration de l'Université Bordeaux Montaigne dénonce cette gestion catastrophique de l'épidémie qui a des conséquences graves sur l'enseignement supérieur. Elles sont encore plus graves pour les étudiantes et étudiants déjà précaires et dont la situation se trouve encore plus fragilisée par la crise sanitaire et économique. Nous refusons de voir un.e étudiant.e de plus isolé.e et précarisé.e par cette situation. Nous ne voulons pas attendre que se produise un suicide ou une tentative de suicide de plus pour réagir et prendre des mesures d'urgence.

Les seules réponses du gouvernement face à la détresse des étudiant.e.s ayant perdu leur emploi et sans indemnités de chômage, ou au contraire devant travailler sans aucune mesure sanitaire et dans des conditions insoutenables, c'est de créer 20 000 « jobs étudiants » précaires pour ceux qui décrochent ainsi que 20 000 emplois de tutorat. Cela n'est pas suffisant et ne compense en rien le désengagement de l'Etat de l'enseignement supérieur et renforce même le sentiment de mépris que ressent une jeunesse abandonnée et sacrifiée.

Sacrifiée puisque du fait de cette inaction, plusieurs étudiant.e.s ont déjà tenté de se suicider ou se sont suicidés, alors que dans le même temps des aides substantielles sont attribuées à divers secteurs de l'économie, y compris aux grandes entreprises privées. Mais toujours trop peu pour les services publics, ni pour l'hôpital ni pour l'université publique.

Cela ne peut plus durer ! Le Conseil d'Administration de l'Université Bordeaux Montaigne demande la réouverture immédiate des universités avec la mise en place d'un plan sanitaire conséquent. Par ailleurs, le second semestre ne doit pas se passer comme le premier ; on ne peut continuer à imposer la surcharge de travail et la pression liées aux exigences des évaluations au vu de la situation sanitaire globale et de la situation psychologique des

étudiant.e.s, sans quoi nous nous exposons à un drame généralisé.

Nous ne pouvons pas attendre les directives d'un gouvernement qui estime qu'ouvrir les fenêtres suffit pour maintenir les écoles ouvertes. L'Université Bordeaux Montaigne réclame les moyens pour la mise en place d'un plan d'urgence alternatif en concertation avec les étudiant.e.s et personnels de l'Université au sein de cadres collectifs qui permettront aux étudiant.e.s et aux personnels administratifs et enseignants d'être pleinement associé.e.s aux décisions de l'établissement.

Il faut rouvrir les universités pour qu'elles redeviennent un lieu d'apprentissage, de vie et d'interactions sociales, pas un lieu de précarité ni de décrochage, pas non plus un lieu d'inégalités et de sélection sociales.

L'université est en capacité d'organiser ses enseignements avec les étudiant.e.s, les enseignant.e.s et les personnels administratifs, dans le respect des mesures sanitaires. Elle a besoin pour cela d'embauches massives d'enseignant.e.s et de personnels, ainsi que de la réquisition de nouvelles infrastructures pour accueillir les plus de 18 000 étudiants de l'établissement.

L'université manque de moyens structurels : le gouvernement doit répondre par un investissement massif dans les universités publiques.